



CONSEIL MUNICIPAL
du
Vendredi 08 septembre 2017

L'An deux mille dix-sept, le 08 septembre, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle du Conseil de la Mairie de Noyers sous la présidence de Monsieur Xavier RELAVE, maire de Noyers.

Présents : Xavier RELAVE, Eric BARNAULT, Angélique BEAUDOIN, Monique BILLAUD, Cédric COUDRE, Paula COUTELLIER, Danièle GARAVOGLIA, Monique LEGRAS, Annette LELOUP, Marie-Annick MARCEAUX, Marc PELLETIER.

Absents : Monsieur Amaury David, Monsieur Jacques FOUCHER.

Absent excusé : Monsieur Patrick FAUVELLE.

Secrétaire de séance : Madame Annette LELOUP.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 juin 2017 :

Celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents.

REMERCIEMENTS :

Monsieur le Maire remercie tous les bénévoles ayant œuvré à la réussite du Comice Agricole 2017.

ORDRE DU JOUR

● **ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES AU SYNDICAT POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE DES COMMUNES ET COMMUNAUTES DU LOIRET DONT LA COMMUNE FAIT PARTIE :**

Monsieur le Maire présente le courrier du président du syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret en date du 07/08/17 sollicitant l'avis du Conseil Municipal concernant l'adhésion de nouvelles communes : Montereau et Saint Germain-des-Prés et l'extension du périmètre syndical.

Entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

Par 11 voix pour,

- Emet un avis favorable à l'adhésion des communes de Montereau et de Saint-Germain-des-Prés au syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret,

- Accepte en conséquence les statuts du syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret dans leur version modifiée,

- Charge le maire d'informer le président du syndicat pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret du présent avis émis par le Conseil Municipal.

● **ADHESION AU SYNDICAT MIXTE OUVERT AGENCE LOIRET NUMERIQUE:**

Monsieur le Maire présente la démarche engagée par la Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais relative à l'adhésion au syndicat mixte ouvert Agence Loiret Numérique et le fait que les statuts de celle-ci ne permettent pas actuellement son adhésion sans l'accord préalable des conseils municipaux des communes membres de la communauté de communes.

Entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

Par 11 voix pour,

- Approuve le principe de l'adhésion de la communauté de Commune à l'Agence Loiret Numérique prenant la forme d'un syndicat mixte ouvert.

● **INFORMATIONS DIVERSES :**

➤ Monsieur le Maire annonce que :

- le Département accorde une subvention de 6388 € H.T pour la remise aux normes de l'accessibilité des sanitaires de la mairie et du cimetière,
- la Préfecture accorde une subvention de 8229 € H.T, dans le cadre de la D.E.T.R., pour la construction de l'Aire de Jeux.

➤ Monsieur le Maire informe de la réfection de la voirie des Boutons d'Or située à La Borde.

➤ Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que le rapport du SPANC leur a été adressé lors de l'envoi de l'ordre du jour du dernier conseil.

➤ Monsieur le Maire informe qu'une réunion préparatoire à l'aménagement d'une zone piétonne s'est déroulée en compagnie d'INGENOV 45, de l'agent communal, de l'adjointe chargée des Finances et de l'adjoint chargé de la voirie. Le conseil sera informé des suites de ce dossier.

➤ Monsieur le Maire signale qu'une subvention concernant l'éclairage public sera accordée dans le cadre d'une convention passée avec le Pays du Gâtinais.

➤ Monsieur le Maire fait savoir qu'il a participé à une commission de sécurité qui s'est réunie au sujet des mises aux normes à effectuer à la salle de réception « The Country House » située à « La Missandière ».

- **EXPRESSION DES CONSEILLERS :**

- ✓ Madame Danièle GARAVOGLIA informe d'une défection de l'éclairage public au lieu-dit « La Montagne ». Monsieur le Maire s'engage à contacter une entreprise pour réparation.
- ✓ Madame Angélique BEAUDOIN demande les suites données au dossier de projet de travaux de sécurité financé par les amendes de police. Monsieur le Maire répond que le dossier a été déposé et que la mairie est en attente de réponse de la part des conseillers départementaux.
- ✓ Monsieur le Maire signale que des courriers ont été adressés à certains habitants de la commune concernés par la nécessité de l'élagage de leurs haies et/ou le défrichage de leurs terrains.

La séance est levée à 22h00.